



Procès-verbal

1ère assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le lundi, 26 janvier 2026, à 19 h 00
330, rue Chabot, QUÉBEC (Québec) G1M 3J5

Présences

Membres avec droit de vote :

| | |
|----------------------|-----------------|
| ■ Pierre Marc Doucet | Président |
| ■ Mahamadou Sissoko | Trésorier |
| ■ Roger Thibeault | Vice-président |
| ■ Jean-Noël Ouisse | Secrétaire |
| ■ Stéphanie Tremblay | Administratrice |
| ■ Christian Bizier | Administrateur |
| ■ Michèle Guay | Administratrice |

Absences

| | |
|--------------------|-----------------|
| ■ Ange-Maryse Koua | Administratrice |
|--------------------|-----------------|

Autres présences

| | |
|--------------------|---|
| ■ Clément Bourdeau | Conseillère du district électoral de Vanier-Les Rivières |
| ■ Alexandra Mauger | Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec |
| ■ Renée Poulin | Secrétaire de soutien |

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 3 personnes participent à l'assemblée.



Ordre du jour

1ère assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le lundi, 26 janvier 2026, à 19 h 00
330, rue Chabot, QUÉBEC (Québec) G1M 3J5

| DÉROULEMENT | HEURE |
|--|---------|
| 1. Accueil et ouverture de l'assemblée | 19 h 00 |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 01 |
| 3. Adoption du procès-verbal du 15 décembre 2025 <ul style="list-style-type: none"> ■ Affaires en découlant. | 19 h 05 |
| 4. Période d'information du conseil municipal | 19 h 10 |
| 5. Période de questions et commentaires des citoyens | 19 h 30 |
| 6. Période réservée à un organisme du quartier – Alphabeille | 19 h 45 |
| 7. Enjeux de quartier <ul style="list-style-type: none"> ■ 7.1 – Résolution création d'espaces d'ombre à la piscine Yvette Cloutier ■ 7.2 – Résolution pour la demande du droit de préemption sur les lots 1942 168, 1 942 170 et 1 942 234 pour fin de logement abordable (MS) ■ 7.3 – Projet d'initiative : Récupération des arbres coupés (JNO) | 20 h 05 |
| 8. Comités et états d'avancement <ul style="list-style-type: none"> ■ 8.1 – Projet sur la qualité de l'air (JNO) ■ 8.2 - Table de concertation Vélo et Mois du vélo (JNO) ■ 8.3 – Conseils d'établissements scolaires ■ 8.4 – Table de concertation sur le transport en commun (PMD) ■ 8.5 – Table de concertation des présidents des conseils de quartier (PMD) ■ 8.6 – Vanier en p'tites-roues 2026 (JNO) ■ 8.7 – Refonte du service d'autobus du RTC dans Vanier (PMD) | 20 h 55 |
| 9. Fonctionnement du conseil de quartier <ul style="list-style-type: none"> ■ 9.1 – Correspondance (PMD) ■ 9.2 – Suivi des résolutions 25-CA-061 | 21 h 15 |



- 9.3 – Trésorerie et suivis (MS)
- 9.4 – Paiement des services de secrétariat.
- 9.5 – Accès indisponible sur la plate-forme Google Workspace
- 9.6 – Rapport d'activité 2025-2026 (PMD)
- 9.7 – Activité de consultation de la population (CB)

| | | |
|------------|--------------------|----------------|
| 10. | Varia | 21 h 15 |
| 11. | Fin de l'assemblée | 21 h 20 |

Pierre-Marc Doucet, président

N.B. Les heures sont inscrites à titre indicatif uniquement.



Procès-verbal

1^{ère} assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le lundi, 26 janvier 2026, à 19 h 00
330 rue Chabot, QUÉBEC (Québec) G1M 3J5

1. Ouverture de l'assemblée

M. Roger Thibeault ouvre l'assemblée à 19 h 00 et souhaite la bienvenue aux résidents présents. M. Pierre-Marc Doucet délègue à M. Thibeault l'animation de l'assemblée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Roger Thibeault fait la lecture de l'ordre du jour. La modification ci-dessous est apportée :

Point 7 – Enjeux de quartier

- 7.4 – Rencontre avec Bruno Marchand (PMD).
- 7.5 – Présentation du CVC de Pierre-Bertrand par la Ville (PMD).
- 7.6 – Terrain multisport – Fondation de l'Impact de Montréal (PMD).

Point 8 – Comités et états d'avancement

- 8.8 - Comité des présidents des conseils de quartier (PMD).

Point 9 – Fonctionnement du conseil de quartier

- 9.1 – Correspondance (PMD).
 - 9.1.1 – Formation en urbanisme pour les administrateurs.
 - 9.1.2 – Prise de position demandée par Léonce Naud concernant un futur projet de QSL.
- 9.5 – Achat d'un disque dur externe pour sauvegarde.
- 9.6 – Rapport d'activité 2025-2026 (PMD).
- 9.7 – Activité de consultation de la population (CB).
- 9.8 – Amélioration du fonctionnement des conseils de quartier (MS).

Sur proposition de Mme Michèle Guay, dûment appuyée par Mme Stéphanie Tremblay, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité



3. Adoption des procès-verbaux du 15 décembre 2025

26-CA-001

Sur une proposition de M. Pierre-Marc Doucet, dûment appuyée par M. Mahamadou Sissoko, il est résolu d'adopter le procès-verbal des 2 assemblées du 15 décembre 2025 tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

4. Période d'information du conseiller municipal

4.1 – Projet de terrain de soccer de la Fondation de l'Impact de Montréal

M. Clément Bourdeau mentionne que le projet du terrain multisport de la Fondation de l'Impact de Montréal est devenu un projet "cabinet". Il rencontrera un représentant de l'administration aux directions de loisirs et des sports, et reviendra très rapidement. Également, une rencontre suivra avec les parties impliquées comme Loisirs Vanier.

En termes de temps, la demande peut se faire assez rapidement. Concernant la dalle de béton, il y a un enjeu pour l'installation de cette dalle qui devrait être faite dans trois mois, mais ce n'est pas impossible, car il y a de l'intérêt.

Pierre-Marc Doucet mentionne que Loisirs Vanier apprécie de se sentir appuyé par la Ville. Il demande si le projet pourrait être soumis par la Ville ou que Loisirs Vanier le prenne en charge.

M. Clément Boudreau mentionne que les deux options sont possibles. Le projet peut être soumis par la Ville si cette option est plus simple. Deux professionnels peuvent être attitrés rapidement au projet. Il est essentiel d'avoir une discussion avec Loisirs Vanier.

Le projet peut être consulté sur le site Internet du CF de Montréal.

M. Pierre-Marc Doucet mentionne qu'il serait mieux que ce soit un projet pris en charge par la Ville pour une question de notoriété et co-signé par Loisirs Vanier. La Ville pourrait en être le porte-étendard et Loisirs Vanier doit se sentir impliqué.

Les parties qui soutiennent le projet sont les suivants :

- La Ruche Vanier.
- Le Conseil de quartier de Vanier.
- Le CIUSS-CN.
- Loisirs Vanier
- La Chapelle Spectacles.



4.2 – Travaux sur le terrain de l'ancien restaurant St-Hubert sur le boulevard Wilfrid Hamel

La problématique sur le terrain de l'ancien restaurant St-Hubert est réglée depuis le 26 janvier 2026 et la grille a été déplacée à la moitié de la distance du terrain. Il est possible maintenant de mieux circuler. Ce fut complexe pour les compagnies, mais les travaux ont été faits.

Monsieur Boudreau demande que le Conseil de quartier lui fasse parvenir ses commentaires suite aux travaux.

4.3 – Le plan baseball au parc Victorin-Beaucage

Dans le cadre du plan baseball annoncé par la Ville, le terrain du parc Victorin Beaucage a été identifié et l'appel d'offres sera envoyé le 27 janvier 2026. L'échéancier est le suivant :

- Appels d'offres – Février-Mars 2026.
- Plans et devis – Avril à octobre 2026.
- Appel d'offres de construction – Été 2027.

Les travaux porteront sur les aspects suivants :

- La reconstruction de la surface et l'éclairage sportif aux normes.
- Ajout d'un filet protecteur.
- Ajout d'une dalle de béton pour les bancs des joueurs et des estrades.
- Changement de la surface en criblure de pierre pour du gazon naturel.
- Ajout de drainage.
- Ajout d'une zone de pratique
- Remplacement des poubelles.

4.4 – Annonce sur le tramway

M. Clément Boudreau mentionne qu'il s'agit du départ des travaux pour le tramway qui seront plus considérables et qui commenceront en avril 2026. Une annonce sera faite sur les mesures d'atténuation. Vanier n'est pas un quartier impacté, mais le Centre-Ville le sera davantage. Il s'agit de travaux importants, mais à long terme, c'est pour le mieux.

Il est toujours possible de rejoindre le service 311 pour toute demande, mais il demeure disponible pour le Conseil de quartier pour toute question, demande et commentaires. Des mesures seront annoncées pour aider les résidents. M. Clément Boudreau pourra vérifier de quelle façon il viendra en soutien au Conseil de quartier et qui peut apporter de l'aide.



M. Pierre-Marc Doucet demande quels seront les impacts sur les parcours 84, 74 et 64 suite aux travaux sur le corridor Viva Cité sur Wilfrid-Hamel et les travaux dans Saint-Roch. Quelles seront les mesures d'atténuation?

M. Boudreau ne peut pas mentionner quelles seront les mesures d'atténuation. Par contre, le RTC annoncera son plan pour un réseau de transition dans les prochains jours. On peut s'attendre à ce que les parcours 884, 01 et 800 soient affectés.

4.5 Corridor Viva Cité sur le boulevard Pierre-Bertrand

Des ateliers de discussions auront lieu le 5 février 2026 à ce sujet. Cet événement est ouvert au public et il faut s'inscrire.

5. Période de questions et de commentaires des citoyens

Question : Qu'en est-il de la zone de pratique concernant le plan baseball?

Réponse : La zone de pratique pour les lanceurs est dorénavant toujours incluse dans un terrain de baseball.

6. Période consacrée à un organisme du quartier – Alphabeille-Vanier

Mme Carole Dagenais, directrice générale, donne une présentation de Alphabeille-Vanier. L'organisme est à la fois un organisme communautaire et un organisme de bienfaisance. L'organisme est situé au 235, rue Beaucage.

Voici ce qu'on entend de la part de la clientèle, ce qui met en lumière la réalité des gens qui viennent chez Alphabeille :

- J'ai oublié mes lunettes.
- Je vais vous lire cela plus tard.
- Je vais demander à mon conjoint, ma fille, mon ami.
- Je vous fais confiance pour signer les documents.
- Pouvez-vous me résumer cela en quelques mots.

Clientèle

La clientèle de l'organisme est constituée de gens qui n'ont pas la capacité d'écrire et lire suffisamment bien. Ils ne comprennent pas les documents qu'on leur demande de lire ou de signer. Il vise aussi les enfants à l'école primaire pour les devoirs, qui ont beaucoup de



difficultés à comprendre les consignes. Ces gens ne veulent pas être jugés, mais aidés. Le service d'alphabétisation s'adapte en fonction des gens qu'il faut aider.

Services offerts

Alphabeille en lettres : Le service d'alphabétisation traditionnel est très populaire. L'organisme s'adapte selon les gens qui se présentent. Il n'existe aucun plan de cours défini et on peut passer jusqu'à trois semaines sur un son ou un aspect de l'alphabet.

Alphabeille en nombres : Également, l'organisme fournit de l'aide sur les chiffres, nommer les nombres, l'heure et le nom et le numéro des rues. Pour certaines personnes, c'est très difficile.

La vie associative : Il y a également un volet de vie associative pour sortir les gens de l'isolement. Des ateliers sont offerts sur le mieux-vivre, l'estime de soi et la communication saine, l'adaptation à un nouveau quartier, le deuil, les exercices de respiration, etc.

Éducation populaire : Ajustements à apporter dans un nouveau quartier ou un nouveau pays.

Alphabeille en chiffres : L'organisme compte 37 ans d'existence et l'équipe compte cinq personnes. Il compte également 10 ans d'existence de la revue « Notre parlure » qui est publiée deux fois par année et qui contient des textes écrits par nos participants. Annuellement, un minimum de 1 000 heures de formation a été dispensé à des résidents du quartier et de l'extérieur.

Les statistiques suivantes sont apportées :

- 14 % de la population est au niveau 1 de la littératie.
- 8 % de la population est inférieure au niveau 1.
- 30% de la population est au niveau 2 de l'alphabet fonctionnel.
- 48 % de la population se situe entre les niveaux 3 et 5.

Les outils numériques et l'intelligence artificielle peuvent contribuer à augmenter ces taux de littératie.

Orientation d'Alphabeille : L'organisme désire augmenter son offre de services. Il a connu également un manque de ressources ou de motivation. Il souhaite combler l'horaire du lundi au vendredi. L'organisme a besoin d'être connu auprès des résidents, car il n'est pas suffisamment connu malgré ses 37 ans d'existence.

Aide et soutien pour Alphabeille : Mme Dagenais invite le Conseil de quartier à parler de l'organisme et reconnaître des gens qui auraient besoin d'augmenter leur littératie. Le bouche à oreille est très important.



Besoins en locaux : L'organisme souhaite pouvoir occuper le logement au deuxième étage de la maison où il est situé et désire trouver les ressources pour connaître le processus en vue de la réalisation ce besoin.

Questions et réponses

Question : Combien de personnes l'organisme accueille-t-il par année?

Réponse : L'organisme accueille 50 à 60 personnes par année. De l'aide est également donnée sur le passage aux outils numériques. Il faudrait doubler et même tripler l'aide offerte, car l'organisme possède les ressources.

La majorité des participants fait affaires avec le Centre Louis-Joliet, qui constitue une source de financement avec les inscriptions. Les gens peuvent aussi venir nous voir directement. La publicité se fait de bouche à oreille. C'est le même cercle qui est là depuis un certain temps; il faut donc amener de nouvelles personnes à la table.

Commentaire : Il faut beaucoup de courage de la part des gens pour venir à votre organisme et dire qu'ils ont besoin d'aide.

Réponse : Des enseignants nous demandent comment on peut intervenir auprès des parents pour leurs enfants qui fréquentent les écoles afin de voir que certains enfants ont des problèmes. Notre angle est différent selon les gens que nous désirons atteindre. Il est possible de faire des présentations dans les écoles et parler aux enseignants sur ce qu'est l'alphabétisation. Il est possible de leur donner des trucs et des conseils.

Question : Quelle est la moyenne d'âge?

Réponse : Pour l'alphabétisation, il y a beaucoup de nouveaux arrivants âgés entre 30 et 40 ans, des québécois de souche et des gens entre 50 et 70 ans. A titre d'exemple, une dame âgée de 88 ans désire apprendre à utiliser un téléphone intelligent.

Question : Quelles sont les statistiques pour le quartier de Vanier?

Réponse : Il n'existe pas de statistiques pour le moment. L'organisme reçoit une clientèle très diversifiée et qui provient d'autres secteurs de la ville. Il y a beaucoup de non-dit et de cachettes.

Question : Qui sont les gens qui donnent des cours de formation?

Réponse : Ce sont des employés, des formatrices en enseignement et/ou en littérature. Elles doivent faire preuve d'une grande capacité d'adaptation. L'organisme accueille ceux qui



veulent contribuer. Des bénévoles accompagnent les formateurs pour répondre à toutes les questions. Il y a deux bénévoles qui offrent de l'accompagnement individuel.

Question : Est-ce que l'organisme accueille des gens qui veulent suivre une formation pour retourner aux études ou obtenir un emploi?

Réponse : Non. Les services offerts s'adressent, par exemple, à une personne qui désire obtenir un permis de conduire ou payer ses comptes. L'organisme touche la vie associative et l'alphabétisation populaire. Elle ne touche pas le retour aux études.

Question : Est-ce que l'organisme fait partie d'un organisme régional?

Réponse : L'organisme est membre du RGPAQ – Regroupement des Groupes Populaires en Alphabétisation du Québec.

Question : Est-ce que l'organisme possède des techniques, des façons de procéder et des meilleures pratiques?

Réponse : L'organisme utilise les services de l'organisme Co-Savoirs qui donne de la formation sur l'approche pédagogique. Également, il fait beaucoup de transfert de connaissances à l'interne et ne travaille pas en silo. L'environnement est très familial.

Question : Y a-t-il un conseil d'administration au sein d'Alphabeille?

Réponse : Oui, un conseil d'administration existe au sein de l'organisme dont certains membres sont des participants.

Mme Dagenais termine sa présentation en invitant les administrateurs du Conseil de quartier à visiter leurs locaux. On peut visiter le site Internet de l'organisme au www.alphabeille.com



7. Enjeux de quartier

7.1 – Résolution – Crédit d'espaces d'ombre à la piscine Yvette Cloutier

La résolution est rédigée par M. Pierre-Marc Doucet en collaboration avec Loisirs Vanier.

26-CA-002

Résolution pour l'installation d'équipement afin de créer des espaces d'ombre à la piscine Yvette-Cloutier

- **Considérant que** la piscine Yvette-Cloutier est un équipement extrêmement populaire durant les journées d'été. Située dans le parc Victorin-Beaucage, où la canopée est presque inexistante, les usagers sont exposés au soleil sans aucune possibilité de se mettre à l'ombre.
- **Considérant que** Santé Canada mentionne: « *Restez à l'abri du soleil et de la chaleur entre 11 h et 15 h. L'indice UV au Canada peut être de 3 ou plus durant cette période. Le soleil est à son plus fort lorsque votre ombre est plus petite que vous. Recherchez des endroits où il y a beaucoup d'ombre, comme un parc ayant de gros arbres, des toits partiels, des auvents, des parasols ou des abris contre le soleil de style gazebo. Apportez toujours un parasol à la plage* ».
- **Considérant que** le Gouvernement du Québec mentionne: « *Restez à l'ombre autant que possible, même sur la plage, en utilisant des parasols* ».
- **Considérant que** la Ville de Québec apporte périodiquement des améliorations à ses installations aquatiques

Il est résolu par Pierre-Marc Doucet et appuyé par Mahamadou Sissoko que le Conseil de quartier de Vanier:

- Recommande à la Ville de Québec l'installation d'équipement créant de l'ombrage sur le bord de la piscine Yvette-Cloutier.

Adoptée à l'unanimité.



7.2 – Résolution pour la demande du droit de préemption sur les lots 1 942 168, 1 942 170 et 1 942 234 pour fin de logement abordable

Un terrain a été mis en vente. Il s'agit d'un grand lot qui pourrait servir à construire des logements abordables, au coin des rues Chabot et Bernatchez, lequel a été mis en vente à l'automne. Il y a également deux bâtiments qui sont mis en vente sur le boulevard Pierre-Bertrand.

26-CA-003

Résolution pour la demande du droit de préemption sur les lots 1 942 168, 1 942 170 et 1 942 234 pour fin de logement abordable

Dans les dernières semaines, 3 lots contigus ont été mis en vente dans le secteur du Vieux-Vanier.

- **Considérant que** ces terrains ont une superficie totale de 1 482,3 m²;
- **Considérant que** la superficie des terrains permet un développement d'un projet immobilier;
- **Considérant que** les terrains ont une position centrale dans le secteur du Vieux-Vanier;
- **Considérant que** les terrains seront convoités par des entreprises de développement immobilier;
- **Considérant** le manque de logements abordables et sociaux dans le secteur Vanier et sur le territoire de la Ville de Québec;
- **Considérant que** la Ville de Québec dispose, selon la loi, d'un pouvoir de préemption.

Il est résolu par Pierre-Marc Doucet et appuyé par Roger Thibeault que le Conseil de quartier de Vanier:

- Recommande à la Ville de Québec d'utiliser son droit de préemption afin d'acquérir les terrains dans le but d'y faire construire un projet en habitation abordable et à vocation sociale;



- Recommande à la Ville de Québec de consulter les citoyens et les organismes du quartier Vanier afin de permettre un développement qui répond aux besoins en habitation des résidents de Vanier;
- Recommande à la Ville de Québec de consulter les citoyens et les organismes du quartier Vanier afin de permettre une certaine prévisibilité.

Adoptée à l'unanimité.

7.3 – Projet d'initiative : Récupération des arbres coupés

M. Jean-Noël Ouisse mentionne qu'il y a des arbres qui vont être coupés par Hydro-Québec afin de ne pas nuire aux fils électriques. Le projet de récupération des arbres coupés vise à obtenir la participation d'organismes du quartier qui peuvent transformer le bois en mobilier urbain. L'école d'ébénisterie Artebois pourrait collaborer à ce projet. M. Ouisse a rejoint Hydro-Québec ainsi que les propriétaires qui doivent s'occuper du bois coupé.

Le projet vise à déterminer la faisabilité pour avoir de la matière locale et faire participer les résidents. Par exemple, des bancs pourraient être fabriqués pour des endroits où il n'y en a pas. Il faudra donc travailler avec la Ville pour s'assurer de leur conformité dans l'espace public.

Le Conseil de quartier souhaiterait connaître les méthodes de réutilisation des arbres coupés par Hydro-Québec et par la Ville. Existe-t-il des façons de les récupérer? Il arrive que la Ville fasse des rondins de bois qu'une compagnie vient récupérer. La réutilisation du bois coupé afin d'être transformé contribuerait à une économie circulaire.

26-CA-004

Résolution pour un projet de récupération d'arbres coupés

- Afin de protéger les lignes électriques, Hydro-Québec coupe des arbres sur les terrains privés et sur les terrains de la Ville de Québec.
- Ces arbres constituent une source de matière première que l'on souhaite valoriser localement, en accord avec la Ville, dans le cadre d'un projet citoyen de création de mobilier urbain. On souhaite fabriquer des bancs, des bacs à légumes et des jardinières florales pour les jardins du quartier nourricier et éventuellement certains espaces publics.
- Des saules vont prochainement être abattus sur le terrain municipal situé entre les rues Plante et Turcotte, juste au sud de la voie ferrée (voir photo en annexe).
- Par cette action, nous voulons ainsi préserver la biodiversité, tout en nourrissant localement les résidents et en leur permettant de se reposer lors de leurs trajets.



- Des organismes tels que Artebois proposent l'accompagnement pour la réalisation de tel projet.

Il est résolu par Jean-Noël Ouisse et appuyée par Stéphanie Tremblay que le Conseil de quartier de Vanier:

- Demande à la Ville de Québec comment le bois coupé est-il revalorisé ?
- Demande à la Ville de Québec s'il est possible de mettre à disposition des citoyens (projet communautaire) les troncs d'arbres abattus ?

Adoptée à l'unanimité.

Mme Michèle Guay fait remarquer qu'il faut que chaque propriétaire consente à faire ramasser les arbres coupés, car le bois lui appartient.

7.4– Rencontres avec le maire Bruno Marchand

Suite aux élections, M. Bruno Marchand, maire de Québec, avait l'intention de rencontrer les différents Conseils de quartier. Pour le Conseil de quartier de Vanier, la rencontre aura lieu le 20 février 2026, de 11 h 00 à 14 h 00. Cette rencontre se tiendra avec des organismes et le Conseil de quartier. Un représentant sera présent par organisme. Les invitations seront bientôt envoyées dans la semaine.

7.5 – Corridor Viva Cité

Une présentation sur le corridor Viva Cité C (Bd Pierre Bertrand) se tiendra le 6 février 2026. Le corridor débute du boulevard Wilfrid-Hamel, se poursuit dans la direction de Neufchâtel-Lebourgneuf et s'arrête à la rue des Rocailles.

7.6 – Terrain multi-sport – Fondation de l'Impact de Montréal

Suite à un courriel reçu par M. Pierre-Marc Doucet, le Conseil de quartier de Vanier a l'intention de déposer un projet à ce sujet.

8. Comités et états d'avancement

8.1 – Projet sur la qualité de l'air

M. Jean-Noël Ouisse mentionne qu'un capteur sera nouvellement installé chez un résident. Il sera nécessaire de faire de la sollicitation, car il reste des ressources financières dans le cadre du projet. S'ils sont intéressés, il invite les résidents présents à se procurer un code QR.

M. Ouisse se rendra au conseil d'établissement de l'école Sans-Frontière le 24 février prochain. M. Guillaume Simard, de Révolv'air, donnera éventuellement des présentations dans



les écoles. M. Jean-Noël Ouisse rejoindra l'école Notre-Dame-du-Canada pour l'organisation d'activités avec les enfants.

8.2 – Table de concertation Vélo et Mois du Vélo

Lors de la dernière rencontre en décembre, M. Jean-Noël Ouisse donne des informations sur les modifications à la politique de déneigement pour permettre une meilleure gestion des fonds publics. Le déneigement ne se fait pas de la même façon que l'an dernier. Si l'accumulation est supérieure à 15 cm, le déneigement du réseau cyclable n'est pas priorisé.

Corridor Viva Cité C sur le boulevard Pierre-Bertrand : Il y a des points qui seront abordés sur la partie existante. Au nord de la rue Samson, pour la zone où il est possible de faire demi-tour, cette partie sera surélevée afin d'améliorer la fluidité et inciter les véhicules à s'arrêter pour laisser passer les cyclistes et les piétons. Sous le viaduc, on parle d'une piste unidirectionnelle. Au sud de la rue Samson, il y aura rétrécissement des voies sans le retrait des voies, avec l'élargissement des bandes latérales pour les vélos.

Corridor Viva Cité sur le boulevard Père-Lelièvre : L'élargissement de la chaussée à l'intersection avec la rue Nolin sera fait dans l'année. Il y aura un élargissement de la chaussée et l'ajout d'un trottoir sur le côté nord entre les rues Nolin et Beaucage. Une intersection entre la rue Beaucage et le boulevard Père-Lelièvre sera aussi refaite. Par conséquent, il y aura beaucoup de travaux sur le boulevard Père-Lelièvre.

M. Roger Thibeault demande si la Ville pourrait revenir à l'ancienne méthode. M. Jean-Noël Ouisse mentionne que des bollards ont été enlevés pendant l'hiver et l'enjeu de sécurité n'est plus présent. On ignore dans quel état est la piste cyclable en temps réel.

M. Clément Boudreau mentionne qu'il y a beaucoup de résidents qui se plaignent que les pistes cyclables ne sont pas déneigées. Il invite le Conseil de quartier à faire des pressions à ce sujet et des suivis.

8.3 – Conseils d'établissement scolaires

Il n'y a aucun représentant du Conseil de quartier pour le moment. M. Jean-Noël Ouisse se rendra à l'école Sans-Frontière le 24 février 2026 et continuera à y assister par la suite. La présence du Conseil de quartier aux rencontres pourrait s'alterner entre les administrateurs.

A l'école secondaire Vanier, il y a des ressources qui ont été abolies par le gouvernement provincial. L'école essaie de s'adapter pour le mieux. M. Mahamadou Sissoko y assiste. L'école a mis en place plusieurs activités pour occuper les jeunes, suite à l'abandon du téléphone cellulaire.



Une vérification sera faite si les conseils scolaires peuvent venir faire une présentation au Conseil de quartier.

8.4 – Table de concertation sur le transport en commun

M. Pierre-Marc Doucet mentionne qu'il y aura une rencontre le 6 février 2026 avec Mme Angèle Pineau-Lemieux, coordonnatrice, pour Accès transports viables (ATV). Une rencontre avec le président du RTC se tiendra dans les semaines qui suivent.

Suite à la réception de questions de deux conseils de quartier pour savoir où en est rendu le projet de table de concertation. ATV est l'organisme impliqué dans ce projet et des développements seront bientôt connus.

8.5 – Rencontre avec les présidents des conseils de quartier

Les rencontres avec les présidents des conseils de quartier se tiendront tous les deux mois. Il y a une Page Facebook pour des questions relatives aux conseils de quartier. M. Pierre-Marc Doucet assistera aux rencontres. Sept conseils de quartier furent présents sur les 35 conseils de quartier existants dans la Ville de Québec. M. Doucet fera un suivi à la prochaine assemblée ordinaire du 16 février 2026. M. Bertrand Gemme a rejoint M. Doucet à ce sujet.

8.6 – Vanier à p'tites roues 2026

Une rencontre aura lieu le 27 janvier 2026 à ce sujet. Les informations seront communiquées à la prochaine assemblée ordinaire du 16 février 2026.

8.7 – Refonte du service d'autobus du RTC dans Vanier

Aucun développement n'est survenu depuis la dernière assemblée ordinaire. Le mémoire du PUM et les deux documents ont été envoyés à la consultante du RTC aux relations publiques. Le Conseil de quartier est en attente des suggestions pour remanier le service d'autobus dans Vanier.

Un sondage peut être complété concernant le parcours du RTC qui passerait au sein des quartiers de Vanier, Lebourgneuf, Neufchâtel et Saint-Sauveur. M. Clément Boudreau peut recueillir les idées et les commentaires sur le sondage.

M. Christian Bizier précise que ce sondage doit être complété par les résidents qui habitent ces quartiers et qui utilisent le transport en commun. M. Clément Boudreau en prend note et mentionne qu'il apprécierait recevoir des commentaires sur le sondage afin que le RTC puisse s'améliorer dans leurs consultations.



8.8 – Comité des présidents des conseils de quartier

Le 3 février 2026, une première rencontre sera tenue avec les différents conseils de quartier de la Basse-Ville, lesquels sont limitrophes à Vanier, soit Lairet, Saint-Roch, Limoilou et Saint-Sauveur. Les enjeux qui seront discutés sont les mêmes. M. Doucet aimerait recevoir des suggestions de questions à soumettre.

M. Jean-Noël Ouisse mentionne que le Conseil de quartier fera une présentation du PUM sur la mobilité concernant la transformation de l'autoroute au Conseil de quartier de Lairet. Pour le moment, aucune date n'a été précisée.

9. Fonctionnement du conseil de quartier

9.1 – Correspondance

- 9.1.1 - Formation sur l'urbanisme le 4 février 2026 : Il s'agit d'une formation très utile pour les nouveaux administrateurs. Des échanges ont lieu avec les différents conseils de quartier. L'inscription est requise sur le site Internet de la Ville.
- 9.1.2 - Résolution pour le projet QSL et le port de conteneurs en 2024 : Un citoyen a envoyé des articles de journal et voulait que le Conseil de quartier prenne position. Cependant, aucun projet n'a été déposé. Le Conseil de quartier s'était positionné contre le précédent projet, mais il est trop tôt pour prendre position sur celui-ci. Une vigilance sera apportée sur les développements à venir sur ce projet.

9.2 – Suivi des résolutions – 25-CA-061 - Résolution pour la rénovation du gymnase du Complexe Jean-Paul-Nolin

Réponse de la Ville :

« Nous prenons acte de la demande reçue. La rénovation d'un équipement comme le gymnase du complexe Jean-Paul Nolin s'ajoute à la liste globale des travaux à réaliser en pérennité et relève du Service de la gestion des immeubles. A cet effet, la rénovation de la toiture est prévue en 2028. Pour le plancher du gymnase, les travaux sont planifiés en 2027. Le tout selon le calendrier du Système de gestion des infrastructures (SGI) actuel.

Lors d'une réfection en pérennité, la gestion des immeubles demande à l'unité administrative responsable (les Loisirs dans le cas présent) de valider les besoins et s'assurer que les rénovations vont dans le sens des orientations de l'unité administrative. Toutefois, dans le cas qui nous concerne, on parle ici d'une réfection de plancher et d'une réparation de toit. Il n'y



aura pas de consultation citoyenne pour ces travaux. Le but c'est de rendre les installations conformes et en bon état. »

Suite à cette réponse, M. Roger Thibeault mentionne qu'il serait intéressant qu'il y ait un engagement précis en réponse aux demandes spécifiques. Il faudra qu'il y ait un bon choix de fini pour le plancher afin de répondre aux besoins.

Mme Stéphanie Tremblay rédigera une réponse à ce sujet. Il faut s'assurer que la ville fasse le bon choix du fini qui réponde aux besoins des sports qui se pratiquent actuellement. C'est le seul endroit où on peut pratiquer le roller-derby. Il faut aussi tenir compte du tracé. La réponse du Conseil de quartier sera transmise à Mme Alexandra Mauger.

Sur le plancher du gymnase, M. Clément Boudreau peut collaborer en demandant à son adjoint de rappeler l'importance de considérer les besoins des résidents.

9.3 – Trésorerie et suivi

Le solde au 15 décembre est de 7,917.66 \$, lequel sera reporté pour l'année 2026. Un montant de 1 230.00 \$ sera remis par la Ville et déposé pour le budget de fonctionnement du Conseil de quartier. Le solde reporté est de 7,917.66 \$.

M. Sissoko mentionne que le système de dépôt direct ne fonctionne pas. Mme Alexandra Mauger fera des vérifications à ce sujet.

9.4 – Paiement des services de secrétariat

26-CA-005

Sur une proposition de M. Jean-Noël Ouisse, dûment appuyée par M. Pierre-Marc Doucet, il est résolu de procéder à l'engagement des frais pour la rédaction des procès-verbaux pour les assemblées ordinaires, spéciales et générale tenues en 2026 au montant de 115.00 \$ auprès de Mme Renée Poulin.

Adoptée à l'unanimité

26-CA-006

Sur une proposition de M. Roger Thibeault, dûment appuyée par M. Jean-Noël Ouisse, il est résolu de procéder au paiement de 115.00 \$ pour la rédaction du procès-verbal de la 1ère assemblée ordinaire du 26 janvier 2026 auprès de Mme Renée Poulin.

Adoptée à l'unanimité



9.5 – Accès de la plateforme de Google Workspace

Suite au courriel de Mme Christina Bucica daté du 7 janvier 2026, les accès à la plateforme Google Workspace ont été rétablis. Tous les documents y figurent et n'ont pas été altérés.

9.6 – Rapport d'activités 2025-2026

M. Pierre-Marc Doucet fera une révision du rapport d'activités et en fera le suivi à l'assemblée générale annuelle.

9.7 – Image de marque des conseils de quartier

La photo de la Chapelle Spectacles, qui est l'image de marque du Conseil de quartier, a été mise à jour.

9.8 – Activité de consultation de la population

M. Christian Bizier a trouvé une activité pour l'assemblée générale annuelle, mais les développements seront connus ultérieurement. Il serait intéressant de consulter les résidents sur le concept des rues conviviales. Mme Alexandra Mauger mentionne qu'il y a des articles rédigés par une personne de l'Université Laval.

Il y a une possibilité d'inviter un représentant du Conseil de quartier de Saint-Sauveur pour partager l'expérience sur la réfection d'une rue conviviale qui a été faite il y a environ 10 ans. Il serait intéressant de connaître comment les résidents ont vécu, apprécié et partagé les leçons de cette expérience.

Dans le dépliant qui sera distribué pour faire la promotion de l'assemblée générale annuelle, il y a un espace réservé pour un message ciblé pour le Conseil de quartier. Il s'agit d'un texte très court requis pour le 15 février 2026.

Pour les rues conviviales, Mme Mauger mentionne qu'il est possible d'obtenir un budget pour une conférence dont le coût peut varier de 200.00 \$ à 300.00 \$. Un organisme comme « Vivre en ville » peut animer et accompagner le Conseil de quartier.

Suite à une demande sur la possibilité d'organiser un 5 à 7 au cours duquel une activité de consultation auprès des résidents serait tenue. Mme Alexandra Mauger fera une vérification à ce sujet. Il faut solliciter les résidents afin d'obtenir leurs opinions et commentaires.

Mme Alexandra Mauger profite de l'occasion pour faire une mise à jour sur les élections qui auront lieu lors de l'assemblée générale d'avril.



9.9 – Amélioration du fonctionnement des conseils de quartier

Le Conseil de quartier a adopté une résolution qui a été produite afin d'augmenter la capacité des conseils de quartier pour leur contribution à la vie de quartier. Les conseils de quartier ont été créés à partir des rassemblements populaires et mis en place avec les conseillers municipaux. Ils avaient tellement d'influence que 95% des décisions étaient adoptées et mise en place rapidement.

Avec le temps, les conseils de quartier sont devenus simplement des organes de consultation. Il existe un comité qui réfléchit sur les façons de permettre aux conseils de quartier et aux citoyens de participer davantage au développement de leur quartier. Les conseils de quartier pourraient bénéficier davantage de budget pour évoluer dans ce sens.

Les réflexions sont en cours et le projet sera en discussion avec le Maire Bruno Marchand le 29 janvier 2026 pour aligner nos visions. Il serait intéressant de tenir des états généraux de conseils de quartier pour voir si ces derniers peuvent contribuer à l'expertise citoyenne et donner davantage de moyens. Ce comité de réflexion compte plusieurs conseils de quartier dont les suivants :

- Saint-Jean-Baptiste.
- Lairet.
- Montcalm.
- Saint-Sauveur.

La résolution a été signée par dix conseils de quartier environ. D'autres conseils de quartier sont en réflexion et entre-temps, le travail continue.

9.10 – Achat d'un disque dur pour la tenue d'une copie de sauvegarde

Le Conseil de quartier désire faire l'acquisition d'un disque dur qui servirait de copie de sauvegarde de façon régulière au cas où Google Workspace ferait à nouveau défaut. M. Roger Thibeault s'occupera d'en faire l'achat.

26-CA-007 – Résolution sur l'achat d'un disque dur

Sur une proposition de Mme Stéphanie Tremblay, dûment appuyée par Mme Michèle Guay, il est résolu de procéder à un engagement de 200.00 \$ pour procéder à l'acquisition d'un disque dur qui permettra de faire une copie de sauvegarde.

Adoptée à l'unanimité



La filière contenant les documents du Conseil de quartier sera réactivée. Il est question de transférer à Google Doc la mise en page des documents. Par contre, M. Pierre-Marc Doucet mentionne qu'il y a des fonctionnalités qui sont déficientes dans Google Doc. Mme Mauger fera des vérifications auprès de la personne responsable à ce sujet.

10. Varia

Aucun sujet n'a été apporté.

11. Fin de l'assemblée

La 1ère assemblée du Conseil de quartier est levée à 20 h 50.



1^{ère} ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER
LISTE DES RÉSOLUTIONS

| No de résolution | Objet | Page |
|------------------|--|------|
| 26-CA-001 | Adoption du procès-verbal de la 9 ^e assemblée ordinaire et de et la 2 ^e assemblée spéciale du 15 décembre 2025 | 5 |
| 26-CA-002 | Résolution pour l'installation d'équipement afin de créer des espaces d'ombre à la piscine Yvette-Cloutier. | 11 |
| 26-CA-003 | Résolution pour la demande du droit de préemption sur les lots 1 942 168, 1 942 170 et 1 942 234 pour fin de logement abordable. | 12 |
| 26-CA-004 | Résolution pour la récupération des arbres coupés. | 13 |
| 26-CA-005 | Résolution pour l'engagement d'un montant de 115.00 \$ pour la rédaction des procès-verbaux des assemblées ordinaires, spéciales et générales pour l'année 2026. | 18 |
| 26-CA-006 | Paiement des services de secrétariat pour la production du procès-verbal de la 9 ^e assemblée ordinaire. | 18 |
| 26-CA-007 | Résolution pour l'engagement d'un montant pour l'achat d'un disque dur. | 20 |